



Assemblée générale

Distr. générale
7 décembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Points 21 et 68 de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et autres

Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est

Lettre datée du 6 décembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous écrire en ma qualité de représentant du pays occupant pour l'année en cours la présidence de l'Initiative de l'Europe centrale.

Les États membres de l'Initiative de l'Europe centrale m'ont chargé d'obtenir votre concours pour faire distribuer le texte du document final de la réunion des chefs de gouvernement des États membres de l'Initiative, tenue le 23 novembre 2001 à Trieste (Italie) (voir annexe), en tant que document de l'Assemblée générale au titre des points 21 et 68 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur
(Signé) Sergio Vento



**Annexe à la lettre datée du 6 décembre 2001, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Réunion des chefs de gouvernement des États membres
de l'Initiative de l'Europe centrale**

Document final

1. Les chefs de gouvernement des États membres de l'Initiative de l'Europe centrale (IEC) ont tenu leur sommet annuel à Trieste le 23 novembre 2001. La réunion était présidée par Silvio Berlusconi, Premier Ministre de la République italienne, pays détenant la présidence de l'IEC pour l'année en cours.

2. Les chefs de gouvernement des pays suivants, ou leurs représentants, étaient présents : Albanie, Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Italie, Macédoine, Moldova, Pologne, République fédérale de Yougoslavie, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie et Ukraine. Des représentants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, du Conseil de l'Europe, de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), de l'Initiative pour la région adriatique et ionienne, de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (CEMN), de la Commission du Danube, du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI) étaient présents en qualité d'invités spéciaux.

Ont aussi participé à la réunion des représentants de l'Assemblée parlementaire de l'IEC et de l'Initiative des Chambres de commerce d'Europe centrale.

Le chef du Secrétariat exécutif de l'Initiative de l'Europe centrale et le chef du Secrétariat pour les projets de l'IEC ont également participé à la réunion.

Partie politique

3. Les chefs de gouvernement ont condamné l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 et proclamé leur entière solidarité avec les victimes innocentes et le peuple américain. Ce type d'attaques constitue une agression contre nos sociétés ouvertes, démocratiques, tolérantes et multiculturelles. C'est un défi à la conscience de tout être humain et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies le considère comme une menace à la paix et à la sécurité internationales. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé la volonté des pays de l'IEC d'apporter leur pleine coopération, dans le cadre de la coalition mondiale contre le terrorisme, pour traduire en justice et punir les auteurs, les commanditaires et les complices de ces actes barbares. Dans le même temps, ils ont exprimé leur conviction que la coopération régionale et l'intégration de tous les pays dans un système mondial équitable de sécurité, prospérité et développement est l'une des conditions de la création d'une communauté forte et durable de lutte contre le terrorisme. En réponse à l'appel lancé par le Conseil européen extraordinaire réuni à Bruxelles le

21 septembre 2001, ils ont réaffirmé l'importance de la poursuite, dans toutes les enceintes multilatérales, du dialogue et de la négociation en vue de construire un monde de paix et de tolérance. Ils ont souligné à cet égard la nécessité de combattre et d'éradiquer le terrorisme ainsi que toute dérive raciste et xénophobe et rejeté toute assimilation du terrorisme au monde musulman.

4. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement sans réserve à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'inviolabilité des frontières de la Macédoine.

Ils ont accueilli avec satisfaction l'adoption récente par le Parlement macédonien d'amendements à la Constitution et appuyé la mise en oeuvre complète de l'Accord-cadre.

Ils ont accueilli avec satisfaction également l'adhésion des forces politiques de la région à l'intégration dans les structures européennes.

Les chefs de gouvernement ont lancé un appel en vue d'une action efficace pour le retour des personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur pays et condamné dans les termes les plus forts toute tentative d'utiliser la violence en vue d'atteindre des objectifs politiques.

Ils ont réaffirmé leur engagement en faveur du renforcement des efforts internationaux visant à aider la Macédoine à surmonter les conséquences de la crise, y compris l'organisation d'une conférence de donateurs.

5. Les chefs de gouvernement se sont félicités des élections du 17 novembre 2001 au Kosovo, lesquelles constituent un pas important dans la voie d'une société démocratique et multiethnique. Dans la perspective de l'établissement rapide d'un gouvernement autonome provisoire et d'une participation de toutes les communautés du Kosovo au processus politique, ils ont réaffirmé la validité de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Les chefs de gouvernement ont en outre lancé un appel pour que se poursuive un dialogue constructif entre Belgrade et Podgorica afin de parvenir à un arrangement constitutionnel mutuellement acceptable dans le cadre de la République fédérale de Yougoslavie.

6. Les chefs de gouvernement ont pris note du résultat des élections présidentielles tenues le 9 septembre 2001 au Bélarus et repris à leur compte les conclusions contenus dans le rapport final de la Mission d'observation limitée des élections de l'OSCE/BIDDH, publié le 3 octobre 2001. Ils ont pris note aussi des conclusions des autres missions d'observation des organisations européennes.

Les chefs de gouvernement ont souligné que le renforcement du processus de démocratisation dans le pays doit se poursuivre pour mieux intégrer le Bélarus aux normes et valeurs que partagent les pays européens.

7. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction les progrès très sensibles accomplis dans le processus d'adhésion de la Bosnie-Herzégovine au Conseil de l'Europe. Ils ont pris note également avec satisfaction des efforts de la République fédérale de Yougoslavie pour devenir membre du Conseil de l'Europe.

Coopération régionale

8. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur conviction qu'une coopération régionale plus étroite constitue le meilleur moyen de favoriser la stabilité politique, la démocratie, le progrès économique et le développement social dans la région de l'Europe du Sud-Est. Une bonne coopération régionale est apte à accélérer l'intégration de la région dans les structures européennes.

9. Les chefs de gouvernement ont souligné à nouveau le rôle crucial que joue le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, s'agissant de la stabilité et du progrès de cette partie de la région de l'IEC, et réaffirmé le soutien des États membres de l'IEC à la mise en oeuvre des programmes et projets du Pacte. Ils ont encouragé tous les organismes actifs de l'IEC à contribuer au transfert des données d'expérience acquises par le Pacte aux pays membres de l'IEC qui ne participent pas pleinement aux activités de celui-ci, notamment en matière de libéralisation du commerce.

Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction les résultats de la deuxième Conférence régionale pour l'Europe du Sud-Est, organisée conjointement à Bucarest les 25 et 26 octobre 2001 par le Pacte de stabilité, la Commission européenne, la Banque mondiale et le Gouvernement roumain.

Les chefs de gouvernement se sont déclarés en faveur de l'adhésion de la République tchèque, de la Pologne et de la République slovaque au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est au cours de sa prochaine table régionale, qui doit se tenir en 2002.

10. Les chefs de gouvernement se sont dit satisfaits des progrès réalisés par les États membres de l'IEC dans la voie de leur intégration aux principales organisations européennes, en particulier l'Union européenne. Ils ont souligné l'importance du processus d'élargissement de l'UE en tant que contribution fondamentale à la stabilité, à la démocratie et au développement économique de l'Europe. Ils ont aussi réaffirmé l'importance du maintien du plan de campagne défini lors du Conseil européen de Nice et visant à achever pour la fin de 2002 les négociations relatives à l'adhésion des pays dont les candidatures sont les plus avancées.

Les chefs de gouvernement ont aussi relevé avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en oeuvre par les États membres de l'IEC des critères du processus de stabilisation et d'association de l'Union européenne.

Ils ont exprimé leur appréciation à la Croatie pour sa signature de l'Accord de stabilisation et d'association, qui constitue une étape cruciale dans les préparatifs en vue de l'adhésion à l'UE.

Dans le droit fil de sa stratégie de cohésion et de solidarité en Europe, l'IEC continuera à encourager et appuyer ses autres États membres (Albanie, Bosnie-Herzégovine, République fédérale de Yougoslavie) à se conformer aux conditions énoncées par l'UE pour l'ouverture de négociations en vue de la signature d'un accord de stabilisation et d'association. Ils ont accueilli avec satisfaction, en particulier, les progrès réalisés à cet égard par l'Albanie.

Les chefs de gouvernement se sont félicités de la volonté politique de la République de Moldova d'adhérer au processus de stabilisation et d'association de l'UE. Ils ont aussi exprimé leur appui sans réserve aux efforts entrepris par les

autorités moldaves pour renforcer les contrôles aux frontières et rétablir la zone douanière commune en République de Moldova.

Ils ont aussi accueilli favorablement la décision prise par le Conseil de l'Europe à Göteborg sur la participation de l'Ukraine et de la République de Moldova à la Conférence européenne, décision qui a ouvert de nouvelles perspectives pour une coopération européenne plus étroite.

11. Les chefs de gouvernement ont reconnu le rôle important que joue l'OSCE en matière de renforcement de la stabilité et de la sécurité en Europe et réaffirmé la volonté de l'IEC de renforcer sa coopération avec elle pour la prévention des conflits et le relèvement à la suite de conflits, s'agissant notamment de réduire les tensions en Europe du Sud-Est.

Les chefs de gouvernement se sont félicités du travail accompli par la Roumanie lors de sa présidence de l'OSCE.

Coopération au sein de l'IEC

12. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur satisfaction en ce qui concerne le Forum économique du Sommet de l'IEC, organisé cette année à Trieste avec la participation active des ministres des secteurs économiques, et son rôle dans la mobilisation de représentants de tous les secteurs de l'activité économique, notamment du secteur privé, de tout pays intéressé au développement de la région de l'IEC. Ce développement économique peut constituer un instrument de stabilité, de prospérité et de paix dans la région, s'il s'accompagne d'une coopération régionale.

Les chefs de gouvernement ont noté que de nouvelles propositions de coopération ont été débattues par le Forum économique du Sommet et ont encouragé les organisateurs à donner suite aux suggestions des participants et à faire participer un public européen et international plus large à la coopération économique avec l'IEC.

Les chefs de gouvernement ont pris note de la déclaration finale de la réunion annuelle des présidents de Chambres de commerce de l'Initiative des Chambres de commerce d'Europe centrale, qui s'est tenue à Trieste le 21 novembre 2001.

13. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction le premier Forum de la jeunesse de l'IEC, qui s'est tenu à l'initiative de la Pologne lors du Sommet de l'IEC de 2000 à Budapest. Ils ont pris note avec satisfaction de la déclaration finale du Forum de la jeunesse et exprimé leur appui total aux objectifs de la déclaration, reconnaissant notamment la nécessité d'assurer le développement physique et intellectuel des jeunes ainsi que leur intégration sociale dans les sociétés de leur pays et dans les structures plus larges de l'Europe.

Ils se sont réjouis de l'idée de créer une « université de l'IEC », qui réunirait des jeunes de tous les pays de la région afin de contribuer à l'intégration européenne.

14. Les chefs de gouvernement ont pris note avec appréciation du « rapport d'exécution du Plan d'action 2000-2001 de l'IEC » établi par le Secrétariat exécutif de l'IEC pour le présent Sommet, rapport qui montre une augmentation sensible des activités de l'IEC au cours des deux dernières années. Ce rapport est annexé au document final.

Les chefs de gouvernement ont également pris note du rapport d'activité des groupes de travail du 23 novembre 2001.

15. Les chefs de gouvernement, en approuvant le Plan d'action de l'IEC pour 2002-2003, ont lancé un appel à tous les organismes et structures de l'IEC pour qu'ils mettent en oeuvre les activités énumérées dans le Plan d'action et lancent de nouvelles initiatives de coopération au sein de l'IEC. En particulier, ils ont rappelé aux présidents des groupes de travail leur responsabilité quant à la mise en oeuvre du Plan d'action.

16. Les chefs de gouvernement se sont félicités des progrès réalisés sur divers programmes et projets par le Secrétariat pour les projets de l'IEC grâce au Fonds IEC de la BERD, alimenté par le Gouvernement italien. Ils ont exprimé leur satisfaction en ce qui concerne le réapprovisionnement prévu de ce Fonds, que doit effectuer le Gouvernement italien à hauteur d'environ 5 millions d'euros.

Ils se sont également réjouis de la vaste gamme d'événements internationaux, (ateliers, séminaires, stages de formation et conférences) tenus sous les auspices de l'IEC en 2001.

Ils ont relevé avec satisfaction le rôle important de la BERD dans le développement des investissements dans la région de l'IEC et les occasions de coopération qui en résultent entre l'IEC et la BERD.

17. Les chefs de gouvernement ont pris note des progrès réalisés en matière de coopération entre l'IEC et les autres organisations européennes et internationales et initiatives régionales. En particulier, ils ont souligné la mise en oeuvre fructueuse du Mémorandum d'accord et programme de coopération entre l'IEC et la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, notamment dans le domaine du développement des PME et de la promotion des investissements, les résultats de la coopération entre l'IEC et le Centre international pour la science et la technologie de pointe de l'ONUDI pour un développement technologique durable des pays de l'IEC, l'importance des activités organisées conjointement avec l'OCDE, notamment dans le cadre du programme LEED, la coopération nouvellement instaurée avec la FAO dans le domaine agricole et la volonté d'améliorer la coordination en matière de planification avec l'Initiative de la région adriatique et ionienne, L'Organisation de la coopération économique de la mer Noire et l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est.

18. Les chefs de gouvernement se sont félicités de la coopération entre les parlements des États membres de l'IEC et ont pris note du document final de la réunion du Comité parlementaire de l'IEC tenue à Rome le 9 mars 2001, des résultats de la réunion des présidents de parlement qui s'est tenue à Budapest du 29 au 31 mars 2001 et de la déclaration finale de l'Assemblée parlementaire de l'IEC qui s'est réunie à Rome le 26 octobre 2001. Ils ont souligné l'importance cruciale de la dimension parlementaire de l'IEC en tant qu'instrument essentiel et fondamental d'interaction et de coopération avec les organismes gouvernementaux de l'IEC.

19. Les chefs de gouvernement ont salué la nomination, par la réunion des ministres des affaires étrangères tenue à Trieste le 22 novembre 2001, de l'Ambassadeur Harald Kreid comme nouveau Directeur général du Secrétariat exécutif de l'IEC pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois, débutant le 1er janvier 2002.

Les chefs de gouvernement ont exprimé leur vive satisfaction à l'Ambassadeur Paul Hartig pour son excellente prestation en tant que Directeur général du Secrétariat exécutif de l'IEC depuis sa nomination en 1995.

20. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur gratitude au Gouvernement italien pour l'excellente organisation de la réunion des chefs de gouvernement des États membres de l'IEC, du Forum économique du Sommet et du Forum de la jeunesse de l'IEC à Trieste.

* * *

Décision

Conformément à l'article 12 des Directives et règles de procédure de l'IEC, les chefs de gouvernement ont approuvé le Plan d'action pour 2002-2003.
